

BILLS DU GOUVERNEMENT—AYANT PASSE—*Suite.*LOI DU YUKON (AMDT).—*Suite.*Hon. Doherty—*Suite.*

2e lecture; en comité—5516.

Hon. Lemieux—Propose qu'un des sièges de juges créés pour Québec soit donné à juge Dugas—5517.

Article 2—Cour d'Appel—5517.

Hon. Borden—Explique position—5517; cour d'Appel C.-B. constitue cour d'Appel pour Yukon—5517.

Article 2—Appel à cour Suprême—5518.

Hon. Borden—Appel direct de cour Territoriale Yukon à cour Suprême—5518.

Rapporté—5518.

En comité—5687.

Hon. Lemieux—Consulter juge Dugas si voudrait accepter un des sièges dans Québec—5687.

Hon. Doherty—Juges sont consentants à se retirer—5688; amendements pour éclaircir situation et conditions—5688.

M. Thompson—Juge Dugas malade à Florence, Italie—5688.

Sir W. Laurier—Propose appel direct dans cas civils et criminels à cour Suprême du Canada—5689.

Hon. Doherty—Propose prescription pour juge adjoint temporaire—5691.

e3 lecture, adopté—5691.

Sanctionné—6970.

LOI MINIERE DU YUKON (AMENDEMENT).

Hon. Rogers—Dépose bill (n° 181) pour modifier loi minière du Yukon—6067; arbitrages—6067.

1re lecture—6067.

2e lecture—6314.

En comité—6314.

M. Thompson—Conditions pour claims—6315.

Rapporté, 3e lecture, adopté—6315.

Sanctionné—6971.

LOI CONCERNANT LES EAUX DANS ZONE DE CHEMIN DE FER DE RIVIERE A LA PAIX.

Hon. Rogers—Dépose bill (n° 149) concernant les eaux dans zone de chemin de fer de rivière à la Paix—5367.

1re lecture—5367.

2e lecture—6097.

En comité—6097.

Hon. Rogers—Pour autoriser gouvernement fédéral à céder à gouvernement C.-B. direction et administration cours d'eau dans zone des chemins de fer—6098; conserve propriété reconnue par jugement Conseil privé—6099.

M. Guthrie—Protection eaux New-Westminster—6130.

Sir W. Laurier—Définition du terme eau—6104.

Article 5—6104.

Hon. Oliver—Colon peut être déchu de droits aux eaux qui donnent valeur au terrain—6104.

BILLS DU GOUVERNEMENT—AYANT PASSE—*Suite.*LOI CONCERNANT LES EAUX DANS ZONE DE CHEMIN DE FER DE RIVIERE A LA PAIX—*Suite.*

Hon. Rogers—Article général à ajouter—6109.

Rapporté—6117.

En comité—6307.

Hon. Rogers—Présente amendements conformes à discussion—6309.

Rapporté—6309.

2e lecture—6539.

Sanctionné—6972.

BILLS N'AYANT PAS PASSE.

LOI D'ADMINISTRATION DES SERMENTS POLITIQUES.

Hon. R. L. Borden—Dépose bill (n° 1) touchant à l'administration des serments politiques—10.

1re lecture—10.

LOI DE L'AMELIORATION DES VOIES PUBLIQUES.

Hon. Cochrane—Dépose bill (n° 77) pour améliorer voies publiques—1602; bill succinct, détails seront réglés par arrêtés en conseil—1602; chiffre subvention sera réglé comme subvention fédérale aux provinces—1602; coopération et entente nécessaires avec gouvernements provinciaux—1602; fonds seront pris sur revenu et non sur capital—1602.

1re lecture—1603.

Hon. Cochrane—Propose 2e lecture—3713.

Sir W. Laurier—Bill spécifie fins de l'appropriation de fonds—3713; autorisation de la Couronne nécessaire—3713; autorités—3714; appropriation de fonds à voter plus tard—3717; irrégulière, demande décision de l'Orateur—3718.

Hon. Borden—Cas actuel tombe pas sous le coup art. 54 de l'acte de l'A.B. du N.—3719; avant qu'un sou soit dépensé fera l'objet de résolution soumise au Parlement—3719; mesure destinée à régler emploi de crédits qui peuvent être ou non accordés par Parlement—3719.

M. l'Orateur—Chambre garantie—3720; crédits devront passer par filière régulière—

Sir W. Laurier—Inconstitutionnel de laisser entièrement sans directin la distribution d'argent au Gouverneur général en conseil—3721; six clauses du bill—3721; caprice possible du gouvernement—3721; peut tout dépenser dans une province et rien dans l'autre—3722; principe à suivre celui de l'acte de l'A. B. du Nord—3722; octrois doivent être répartis suivant population—3722; propose amendement, approuvant assistance aux provinces et décrétant que subventions doivent être réparties suivant règle établie par l'acte de l'A. B. du N.—3723.

Hon. Borden—Lors de présentation de la loi, hon. Cochrane a promis répartition comme pour subventions provinciales—3724; budget montrera que promesse te-